

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/02/2023

MONOPRIX rappelle 4 Galettes de blé noir BIO



- Noms des modèles ou références concernés : MONOPRIX BIO 4 Galettes de blé noir
- Marque : MONOPRIX
- GTIN 3350030208110 Lot 016 Date limite de consommation 05/02/2023
- Conditionnements : barquette de 4 crêpes
- Date début/fin de commercialisation : du 20/01/2023 au 31/01/2023
 Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 22.093.041 CE
 Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : MONOPRIX

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : La crêpe de froment bio a été emballée dans un emballage de galette de blé noir bio, ne mentionnant pas les allergènes présents (gluten (blé), lait et œuf).
- Risques encourus par le consommateur : Substances allergisantes non déclarées

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 14 février 2023

CONTACT

• Numéro de contact : 0800084000

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

